



NAO Canon, le plan de rigueur se poursuit... Le personnel est appelé à se mobiliser pour son salaire !

La direction a convié les délégations syndicales de l'UES le jeudi 18 mars 2010 afin de participer à la dernière réunion de négociations salariales obligatoires (NAO) et a présenté son « ultime » proposition.

La direction a répondu négativement aux diverses revendications exprimées par les organisations syndicales, qui avaient toutes demandé, au minimum, le maintien du pouvoir d'achat et une revalorisation des primes afin de compenser l'inflation et le blocage des salaires notamment sur l'année 2009.

La direction s'est contentée de proposer une revalorisation de la masse salariale de 1,5 % qui, selon l'appréciation issue de l'EAE, se traduira par une augmentation allant de 0 (niveau 1) à 2 % (niveau 5).

De même, elle propose un forfait de 35 € brut par mois pour les salariés percevant moins de 2000 € (brut) ce qui est loin de compenser la perte du pouvoir d'achat subie par les bas salaires depuis des années.

Concernant les primes et indemnités, la direction impose un nouveau blocage en refusant de les revaloriser. Elle accorde gracieusement 1 € supplémentaire pour la prime petit-déjeuner !

Ainsi, la direction prend la lourde responsabilité de ne pas rétribuer les salariés de leurs efforts qui ont pourtant permis au groupe, dans une conjoncture difficile, d'obtenir de bons résultats. Face cette position de fermeté, l'ensemble des syndicats chez Canon a décidé de constituer une intersyndicale afin de créer une dynamique d'actions autour des revendications suivantes.

Il est demandé à la Direction :

- Une augmentation des salaires de 3 % pour tout le personnel (y compris les commerciaux) hors augmentation EAE.
- L'attribution d'un forfait de 60 € mensuels pour les salaires bruts inférieurs à 2000 €.
- Une revalorisation des primes et indemnités de 3 % dont « l'indemnité fixe véhicules ».
- L'instauration d'une grille salariale Canon de classification définissant les seuils d'accueil minimums pour les embauches et les changements d'échelon pour les filières, administrative, technique, marketing et commerciale.
- Le maintien de la garantie prévoyant le déclenchement des primes des commerciaux Géo à 60 % pour l'exercice 2010.
- Le maintien de la POS à 13 % pour l'année 2010 pour les commerciaux du Géo.

Le personnel sera invité dans les jours à venir à venir à signer une pétition nationale pour soutenir cette plateforme revendicative et à participer à des heures d'information syndicale dans tous les établissements de l'UES.

Pour vos représentants, le niveau des augmentations 2010 sera à la hauteur de votre détermination à défendre vos attentes en matière salariale.